

Bibliothécaire breveté

RÉF | 1667

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Le brevet est indispensable pour être nommé dans des bibliothèques publiques.

Pour postuler en tant que bibliothécaire breveté dans le secteur public, vous devrez être en possession du CESS

Programme

Niveau 1

- Formation technique de base: bibliographie, bibliothéconomie, catalographie, édition-librairie et déontologie, histoire et technique du livre et des autres médias, laboratoire d'informatique, législation, périodiques, pratique professionnelle.
- Formation socio-culturelle de base: animation culturelle et communication, bibliothèque et littérature pour la jeunesse, connaissance du milieu, enquêtes et sondages, documentation régionale et locale, éducation permanente.
- Etude documentaire des diverses disciplines : approche des lettres, des arts, des sciences et des techniques contemporains.
- Stage

Niveau 2

- Formation technique et professionnelle : bibliographie, bibliothèque multimédia, catalographie, connaissance de la presse, laboratoire d'informatique documentaire, psychosociologie de la lecture, des mass-médias et déontologie.
- Formation socio-culturelle : animation de la multimédiathèque et promotion, animation pour la jeunesse, éducation permanente, ludothèque.
- Étude documentaire des diverses disciplines : arts plastiques, cinéma, histoire et géographie, les littératures, musique, sciences et techniques, sciences humaines et économiques, théâtre.
- Stage d'insertion et de professionnalisation.
- Épreuve intégrée.

90 périodes de stages sur 2 ans doivent être réalisées

Les brevetés ont accès aux niveaux 3 et 4 du baccalauréat bibliothécaire - documentaliste.

Pour plus de renseignements, visitez le site de l'école:
<http://www.institutlallemand.be>

**Certification(s)
visée(s)** Brevet de bibliothécaire

Type de formation [Enseignement de promotion sociale](#)

ORGANISATION

Durée 2 années

Horaire lundi mardi mercredi jeudi en soirée 17h30 - 21h
3 à 4 fois par semaine

Début Septembre 2024 1 fois par an, septembre.

Coût 200€ - Coût réduit : gratuit -

CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis
administratifs** Avoir au moins 20 ans.
Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice* (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Ou examen d'entrée qui constituera à résumer les idées essentielles d'un texte et à les critiquer, à produire un message structuré exprimant un avis, une prise de position devant un fait, un événement.
Si vous n'avez pas le CESS veuillez vous inscrire [ici](#)

Remarques

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous dès le mois de juin jusqu'au 1 octobre via le [formulaire](#) d'inscription en ligne sur le site de l'école.

Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Visitez le [site](#) de l'école
- Téléphonnez à l'établissement

Organisme

Institut Lallemand

Rue du Meiboom 18

1000 Bruxelles

Tél: 02 513 60 93

<http://www.institutlallemand.be>

